

Quoi qu'il en soit, nous avons des consultations étroites avec les provinces au sujet de la répartition et nous les tenons au courant de la situation. Nous leur fournissons tous les mois des détails complets au sujet des approvisionnements et j'ai pris des dispositions afin que tous les Canadiens soient aussi mis au courant. L'Office national de l'énergie publie maintenant des communiqués périodiques. Ce sont des choses que le gouvernement actuel fait, contrairement au gouvernement précédent.

M. Breau: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre ne répond pas aux questions, nous allons devoir continuer à lui en poser. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a pris des dispositions, en cas d'interruption cet hiver des importations de pétrole destinées au Québec, aux provinces Maritimes et à Terre-Neuve, pour s'assurer que le pétrole canadien de l'Ouest pourra être transporté dans l'est du Canada? C'est là une question bien simple. Trêve de discours, qu'il se contente d'y répondre.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES HAUSSES DE PROFITS—LA BAISSÉ DU NIVEAU DE VIE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je me demande s'il peut concilier deux séries de chiffres qui ont été récemment communiqués à la Chambre. La première série est celle publiée aujourd'hui et qui révèle une augmentation des bénéfices de 51 p. 100 au cours du troisième trimestre, allant même jusqu'à 900 p. 100 dans le cas de certaines industries.

Le ministre pourrait-il concilier ce dernier chiffre avec celui publié voici deux semaines, selon lequel le niveau de vie du Canadien moyen ne pouvait tenir tête à l'inflation. Pourrait-il dire à la Chambre sur quelle sorte de justice sociale reposent ces deux séries de chiffres?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'invite le député à se reporter au rapport du Conseil économique du Canada, organisme indépendant qui n'a, bien sûr, pas d'intérêts à protéger. Son dernier rapport révèle que les taux de rendement réels rajustés pour tenir compte de l'inflation et calculés en fonction des bénéfices des entreprises ont nettement diminué au cours des années 1970 à cause de l'inflation; que le système fiscal a accentué la baisse réelle des bénéfices des entreprises malgré les divers remèdes appliqués, que la baisse des bénéfices réels durant cette période a nui aux investissements des entreprises, et que ce n'est qu'en 1979 que le taux de rendement réel est remonté aux niveaux antérieurs.

● (1425)

Je signale donc à l'honorable représentant que ces pourcentages d'augmentation ne sont pas exacts. Il faut tenir compte des bénéfices réalisés au cours des périodes précédentes. C'est la première année en cinq ou six ans que les bénéfices des compagnies sont convenables; aussi, ses insinuations malveil-

Questions orales

lantes sur le secteur des affaires sont entièrement injustifiées, comme d'habitude.

Une voix: Voyons, un peu plus d'animation.

M. Rae: Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de la spontanéité de sa réponse.

Une voix: Oh, oh!

M. Rae: Je voudrais lire pour le ministre la déclaration qu'il a faite, non pas à la Chambre, mais à l'Empire Club, et je cite:

Mais je n'ai pas non plus trouvé les Canadiens assez peu réalistes, assez naïfs, pour croire que nous pouvons atteindre nos objectifs économiques sans vrais sacrifices.

J'aimerais poser au ministre une question très simple au sujet des deux chiffres qu'il vient de citer et qu'il connaît bien. Peut-il nous dire qui, dans notre société, fait les frais de la politique de lutte contre l'inflation dans laquelle le ministre s'est lancé avec l'aide des «Cavaliers de l'Apocalypse»? Est-ce que ce sont les entreprises de produits alimentaires dont les profits ont augmenté de 900 p. 100 au cours du troisième trimestre ou les travailleurs dont les salaires ne suivent même pas l'augmentation du taux d'inflation?

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, il n'est pas difficile de prévoir les questions du député et c'est pourquoi j'ai sous la main une réponse toute prête qui émane du Conseil économique du Canada.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: On ne saurait s'étonner de ses railleries et de ses sarcasmes à l'égard des hommes d'affaires de notre pays, à l'égard de ceux qui prennent des risques et des chefs d'entreprise; de même, les chiffres et les comparaisons dont il se sert sont tout aussi prévisibles et inexacts.

M. Rae: Monsieur l'Orateur, puisqu'il est de plus en plus évident que l'inflation dont nous souffrons actuellement est due aux prix qui nous sont imposés tant dans le domaine de l'énergie qu'ailleurs, je voudrais que le ministre nous dise si le gouvernement actuel souscrit encore aux déclarations du premier ministre rapportées par l'*Executive Magazine* dans sa livraison de mai 1979 et selon lesquelles il entendait mettre en veilleuse la politique de la concurrence.

Par ailleurs, le ministre pourrait-il nous dire pour quels motifs idéologiques il demeure irrémédiablement opposé à l'idée d'une commission qui serait chargée de veiller à l'équité des prix et qui donnerait au moins aux Canadiens le sentiment qu'un certain souci de justice présidera à la fixation des prix pendant les temps difficiles qui nous attendent dans les années 80?